

Annexe 1 – Conditions générales d'utilisation des vélos loués par VICHY DESTINATIONS à Châtel-Montagne (03)

Conditions générales d'utilisation des vélos loués par VICHY DESTINATIONS à Châtel-Montagne (03)

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après dénommées les « CGU ») qui définissent les termes et conditions d'utilisation par le Client, des vélos (ci-après dénommés le « Matériel »), loués par VICHY DESTINATIONS.

Les présentes CGU complètent, pour la Prestation de location de vélos réalisées par VICHY DESTINATIONS, les Conditions Générales. En cas de contradiction entre les Conditions Générales et les CGU, les dispositions des CGU prévalent.

Lorsque la Commande du Client porte sur une Prestation consistant en une location de vélos par VICHY DESTINATIONS, la Commande (qu'elle ait été réalisée en Point de Vente ou sur le Site Internet), est régie par les Conditions Générales et par les présentes CGU, acceptées ensemble dès la Commande par le Client.

VICHY DESTINATIONS se réserve le droit de modifier les présentes CGU à tout moment, sans préavis,

1- Matériel mis à disposition du Client

Vichy DESTINATIONS propose à la location le Matériel suivant :

- VTT adulte à assistance électrique de marque Rock Machine modèle Storm (taille 29")
 - o Batterie : Lithium Ion 36V 11,6 Ah (418 Wh) amovible
 - o Moteur central 250 W Brushless Dapu 36V
 - o Couple moteur : 60 N.m
 - o Assistance : BFI Sport Drive - Middle Drive Unit
 - o Temps de charge : 4-6 heures
 - o Vitesse maximum : 25 km/h
 - o Autonomie : 80-100 km
 - o Freins hydrauliques Shimano BR-MT200 160mm
 - o Dérailleur: 9 vitesses Shimano Altus RD-M2000-SGS Shadow
 - o Fourche avant : SR Suntour XCM-ATB DS
 - o Potence : One Sport 31,8 mm
 - o Moyeu avant : Shimano HB-TX505 CL QR
 - o Moyeu arrière: Shimano FH-TX505 CL QR
 - o Écran LCD compact
 - o Roues : Freedom Dual 29 x 2,10 pouces
 - o Selle : RM XCF Sport
 - o Poids : 23,1 kg
 - o Charge maximum : 120 kg
 - o Matériau : aluminium 6061.T6
 - o Garantie : 2 ans (2 ans pour la batterie)
 - o 3 Tailles : 17 pouces (M), 19 pouces (L) et 21 pouces (XL)
 - o Couleur : Noir, Rouge ou Vert

- VTT adulte de marque Montana modèle Urano (taille 29")

- Cadre en aluminium 6061 Hauteur du cadre 43/48/53 cm Fourche à suspension CH-525 hydraulique Lockout Guidon en aluminium Frein à disque mécanique Levier de frein Shimano Jantes Vektor XC-29 Pneus 29 x 2,10" Dérailleur Shimano Acera M-360 Levier de vitesse Shimano STEF 51-7 Cassette Shimano TZ21 Shimano Shimano Shimano TY-301 42/34/24 Tige de selle en aluminium.
 - Selle Royal Mach Poids : 15,5 kg
 - Géométrie :
 - Dimensions du cadre : 43 cm 48 cm 53 cm - Longueur du tube d'assise : 425 mm 475 mm 525 mm - Longueur du tube supérieur : 585 mm 599 mm 617 mm - Angle de direction 72° 72° C - Angle d'assise 74° 74° - 74° - Longueur de la base de la chaîne E : 450 mm 450 mm - Hauteur de la potence : 110 mm 125 mm 145 mm.
- VTT enfant de marque Montana modèle Escape (taille 24" et 20")
- Cadre : Aluminium 6061 Hi Ten Tig, Dérailleur arrière : Shimano Tourney TY-21, Pédales : 42/34/24 et 40T, Freins : V Brake aluminium Alloy, Freins : V Brake aluminium Alloy
 - Roues : Aluminium 24 pouces noir Alloy, Pneus : 24"x1.75 / 20"x1.90
 - Tige de selle : Aluminium, Fourche : Suspendue, Guidon : Hi Ten
 - Shifter : Shimano Revo, Cassettes : Shimano TZ20, Transmission : 3x6 vitesses, Manette : Shimano Revo
 - Poids : 14,8 kg / 11,5kg, Mesure : H.35

Accessoires fournis au Client pour tous les vélos (1 pour chaque vélo loué) :

- 1 casque à vélo (d'une valeur de 20 € pour les casques adultes et 15€ pour les casques enfants),
- 1 gilet réfléchissant (d'une valeur de 7 €)
- 1 antivol et sa clé (d'une valeur de 20€)

Accessoires fournis au Client pour tous les vélos à assistance électrique (1 pour chaque vélo loué) :

- 1 chargeur de batterie (d'une valeur de 350 €)
- 1 clé de contact batterie (d'une valeur de 20 €)

Ces accessoires sont fournis au Client avec chaque vélo loué, leur coût étant inclus dans le tarif de la location du vélo.

Vichy DESTINATIONS s'engage à mettre à disposition du Client un Matériel entretenu, conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur au jour de la location.

Une information du Client et de l'ensemble des bénéficiaires de la location sur les conditions d'utilisation des vélos et sur les précautions éventuelles d'utilisation du produit sera réalisée au moment de la location du matériel. Le Client reconnaît néanmoins dès à présent que l'ensemble des bénéficiaires de la location sont techniquement et physiquement aptes à utiliser les vélos dans le respect des prescriptions d'usage.

2- Principes de fonctionnement du Matériel

Usage : le Matériel est destiné à une utilisation par le Client et les bénéficiaires de la location identifiés lors de la Commande sur des chemins carrossables.

Avant le départ, le Client et les utilisateurs sont invités à optimiser leur posture en procédant au réglage en hauteur de la potence et/ou de la selle.

En ce qui concerne les vélos à assistance électrique, une fois la clé de contact de la batterie activée et le bouton marche-arrêt pressé, le moteur électrique se met en route grâce au pédalage et se coupe à l'arrêt du pédalage. Il est recommandé de privilégier un démarrage en vitesse 1 à 3 et de passer ensuite sur une vitesse comprise entre 4 et 6, le niveau maximal étant de 9.

AVERTISSEMENT : l'attention du Client est attirée sur le fait qu'une utilisation intensive de la batterie :

- Augmente le risque d'accident lié à la vitesse du vélo ;
- Peut réduire de manière importante l'autonomie de la batterie.

Le niveau de chargement de la batterie est indiqué par des LED (4 LED allumées = batterie chargée / 1 LED allumée = batterie déchargée).

Les boutons « + et - » permettent de passer successivement de « Eco » (position 1) à « Normal » (position 2) puis « Sport » (position 3). Chaque Mode correspond de manière croissante à un niveau de vitesse et de sollicitation de la batterie.

Le bouton  actionne les phares du vélo.

3- Remise du Matériel au Client

Le Client est tenu de contacter VICHY DESTINATIONS au plus tard la veille de la date prévue pour la réalisation de la Prestation de location de vélos, afin de convenir des horaires de début et de fin de la location, en fonction des durées choisies lors de la Commande. A défaut, il s'expose à ce que les vélos ne soient pas disponibles aux horaires souhaités.

Il est précisé que les horaires de début et de fin de location doivent correspondre aux horaires d'ouverture du Point de Vente de Châtel-Montagne (03), lesquels peuvent varier en fonction des jours et des périodes de l'année.

L'enlèvement du Matériel et des accessoires intervient dans les locaux de VICHY DESTINATIONS, à Châtel-Montagne (03).

Un état des lieux contradictoire est réalisé lors de la remise du matériel au Client, lequel servira de base de comparaison avec l'état des lieux qui sera établi lors de la restitution du matériel.

4- Obligations du Client

Dans le cadre de la location des vélos, le Client est responsable de la garde du Matériel et de ses éventuels accessoires, objets de la location, pendant toute la durée de celle-ci. Il s'engage à l'utiliser conformément aux prescriptions et sous son entière responsabilité, et de ce fait à :

- Utiliser le vélo normalement et raisonnablement, le Client reconnaissant avoir été informé préalablement à la Commande que la location de vélos proposée par VICHY DESTINATIONS ne s'applique pas à un usage professionnel ou intensif du Matériel loué ;
- Ne pas utiliser le vélo sur des terrains accidentés, mais à rester au contraire sur des chemins carrossables ;
- Ne pas transporter un passager, sauf le cas d'installation d'un siège enfant validé par VICHY DESTINATION et fixé selon les préconisations ;
- Ne pas transporter de charge supérieure à 25 kg sur le porte bagage ;
- Ne pas utiliser le vélo dans le cadre d'une participation à une compétition, étant là encore rappelé que les vélos sont uniquement destinés à un usage de loisirs ;
- Stocker le vélo à l'abri de l'humidité et plus généralement des intempéries

- Respecter les dispositions du Code de la route dans le cadre d'une utilisation sur des voies relevant des dispositions de ce code ;
- Utiliser personnellement le vélo, le Client s'interdisant de le prêter, le sous-louer ou plus largement le mettre à la disposition d'un tiers ;
- Utiliser l'antivol fourni par VICHY DESTINATIONS avec le vélo pour stationner le vélo
- Ne pas modifier le vélo ni effectuer des réparations sur le vélo sans l'accord de VICHY DESTINATIONS.

5- Durée de la location

La location prend effet et expire aux dates et horaires convenus entre le Client et VICHY DESTINATIONS.

Le retard du Client au démarrage de la location n'a pas pour effet de reporter la fin de la location, qui reste fixée à la date et à l'horaire convenus.

Il ne sera toléré aucun retard dans la restitution du Matériel par le Client. De fait, en cas d'absence de restitution aux horaires susvisés, Vichy DESTINATIONS se réserve la possibilité de facturer le temps supplémentaire, selon le tarif de location applicable à la date de restitution de la location. VICHY DESTINATIONS n'est en aucun cas tenue d'accorder une prolongation de la durée de location des vélos

6- Conditions financières et dépôt de garantie

Le montant de la location du Matériel est défini lors de la Commande. Ce prix est forfaitaire, ferme, irrévocable, et comprend l'ensemble des prestations nécessaires à la location, en ce compris la mise à disposition des accessoires.

Le règlement de la totalité du montant de la location des vélos intervient lors de la Commande, conformément aux dispositions de l'article 15 des Conditions Générales.

La restitution du vélo avant le terme prévu n'entraîne pas de réduction du prix de la location payé par le Client.

Le Client devra, en outre, lors de la remise du Matériel par VICHY DESTINATIONS, remettre à VICHY DESTINATIONS un dépôt de garantie correspondant à la valeur de remplacement du Matériel et des accessoires objets de la location, ces valeurs étant rappelées au paragraphe 1 des CGU ci-avant. Ce dépôt de garantie est remis par chèque libellé à l'ordre de VICHY DESTINATIONS. Le chèque n'est pas encaissé par VICHY DESTINATIONS. Il est restitué lors de la restitution du Matériel, sous réserve du paiement par le Client des éventuelles réparations nécessaires du fait de dégradations qu'il aura causées aux vélos et/ou aux accessoires loués et qui résulteraient de l'état des lieux contradictoire de restitution du Matériel et des accessoires.

Le Client supporte par ailleurs toutes les dépenses liées à l'utilisation normale du Matériel pendant la durée de la location. Il supporte également notamment le risque de perte, de vol ou de dégradation du Matériel objet de la location et de ses accessoires.

Si le Matériel et/ou ses accessoires ne sont pas restitués, VICHY DESTINATIONS se réserve le droit d'exiger du Client le remboursement des Matériels et/ou accessoires manquants, et/ou de conserver tout ou partie du dépôt de garantie qui aura été versé, sur la base des valeurs de remplacement indiquées au paragraphe 1 des CGU ci-avant.

7- Prestations de remise en état ou de réparation

7.1- VICHY DESTINATIONSS a recours à un prestataire technique dans le cadre de l'entretien du Matériel. VICHY DESTINATIONS conserve à sa charge les frais d'entretien, de remise en état ou de réparation du Matériel objet de la location, lorsque ces frais sont liés à une usure normale du Matériel.

7.2- Le Client s'engage à prendre en charge les frais de remise en état ou de réparation du Matériel lorsque ces frais ont été occasionnés par un usage du Matériel non-conforme à celui défini aux paragraphes 2 et 4 des CGU ci-avant.

Les matériels, équipements, accessoires pour lesquels aucune réparation ne serait possible devront être payés par le Client à VICHY DESTINATIONS, selon les valeurs rappelées au paragraphe 1 des CGU ci-avant.